

LES VICTOIRES DES ACTEURS PUBLICS 2016

Un événement
organisé par

acteurspublics
www.acteurspublics.com

Sous le haut patronage du président
de l'Assemblée nationale



LES VICTOIRES DES ACTEURS PUBLICS

SONT PARRAINÉES PAR

LE CLUB DES ACTEURS
DE LA PERFORMANCE PUBLIQUE



LE CLUB DES ACTEURS
DES TERRITOIRES DURABLES



LE CLUB DES ACTEURS
DE LA SANTÉ PUBLIQUE



LE CLUB DES ACTEURS
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE



Retrouvez les nominés aux
Victoires des acteurs publics
sur acteurspublics/victoires

LES 36 PRÉTENDANTS AUX VICTOIRES 2016

Voici les 36 projets retenus par notre jury pour concourir aux Victoires des acteurs publics cette année. Les vainqueurs seront connus en décembre, à l'occasion d'une cérémonie à l'Assemblée nationale.

Les César de la fonction publique ! C'est ainsi que France Télévisions avait décrit les Victoires des acteurs publics lors d'une précédente édition. Un rendez-vous phare où l'on parle innovation, prospective et modernisation ; où les services publics mettent en lumière tout leur savoir-faire et où les fonctionnaires prouvent leur capacité d'initiative et leur audace.

En attendant la prestigieuse cérémonie qui consacrera, début décembre, les lauréats des Victoires des acteurs publics 2016 à l'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale, la rédaction vous présente les 36 projets nominés dans les trois versants de la fonction publique. Parfois stigmatisés, les administrations d'État, les collectivités et les acteurs

de la santé publique font ici preuve d'adaptation, inventant des organisations nouvelles et s'appuyant résolument sur les potentialités technologiques pour mieux prendre en compte les problématiques de leurs territoires, les évolutions de la société et les attentes des usagers.

Ces 36 projets seront longuement détaillés dans les prochaines semaines sur Acteurspublics.com et feront l'objet d'une série d'émissions spéciales proposées sur Acteurspublics.tv. Ne manquez pas ces émissions : vous pourrez vous prononcer sur la pertinence de toutes ces initiatives en votant en ligne pour le prix des lecteurs d'*Acteurs publics*. L'occasion de mesurer le rôle indispensable joué par les services publics et par leurs agents. Ils méritent bien quelques César...



CES ADMINISTRATIONS QUI FONT **BOUGER LES LIGNES**

Les 12 projets
des administrations
de l'État nominés
aux Victoires mettent
en lumière leur capacité
de transformation.
Ou quand l'État
se réinvente.

Les administrations d'État savent s'adapter au contexte budgétaire contraint, repensant leurs organisations et leurs processus pour répondre aux demandes des usagers. La preuve avec ces 12 projets retenus par le jury d'*Acteurs publics*. Les nouvelles technologies sont un outil pour innover : le groupement d'intérêt public portant le Système national d'enregistrement, la Caisse nationale d'assurance maladie et la Caisse nationale des allocations familiales diffusent l'information et raccourcissent les e-démarches de leurs usagers ; de leur côté, les ministères de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Culture et des Affaires sociales s'appuient sur les potentialités numériques pour optimiser leurs organisations. Les administrations sont portées par des fonctionnaires : la Mission de coordination nationale pour la réforme de l'État accompagne les agents au plus près des réorgani-

sations quand le ministère de l'Éducation offre aux cadres intermédiaires des perspectives professionnelles nouvelles via une formation interministérielle très novatrice qui devrait être une source d'inspiration pour l'ensemble des services de l'État. L'administration, ce sont aussi des institutions qui fixent un cap, telle la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) qui, peu de temps après sa naissance, indique à tous les acteurs publics la marche à suivre en matière de déontologie et de conduites responsables. Autre coup de cœur : les services de la préfecture du Maine-et-Loire, qui ont su faire preuve d'une écoute remarquable pour accompagner les élus locaux désireux de se regrouper en communes nouvelles. Ces 12 projets illustrent le savoir-faire et la capacité d'une administration d'État prête à se remettre en question, à condition bien sûr qu'on lui laisse les coudées franches pour innover.

LES NOMINÉS



DR

La préfecture du Maine-et-Loire. Succès record pour les communes nouvelles dans le département du Maine-et-Loire, dont les élus locaux saluent l'efficacité intervention de la préfecture, qui a fait preuve « de souplesse et d'une lecture bienveillante » des textes, souligne un rapport sénatorial. Les communes sont passées de 357 à 250 l'an passé.

La mission de coordination nationale pour la réforme de l'État. Lancée dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle carte régionale, la réforme des services déconcentrés est efficacement pilotée par la mission de coordination nationale pour la réforme de l'État (Micore) rattachée à Matignon : respect du calendrier, coordination sur les enjeux RH, réflexion sur les nouveaux usages, prise en compte des enjeux de l'immobilier, etc.



La Caisse nationale d'assurance maladie. Régulièrement améliorée au bénéfice des usagers, l'application Ameli de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, conçue en interne, est l'une des applications du service public les plus téléchargées. Elle permet de disposer de toutes les informations et de bénéficier d'un suivi.

La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique. Créée par la loi sur la transparence de la vie publique de 2013, la « HATVP » s'est rapidement imposée dans le paysage institutionnel comme un acteur incontournable et indispensable en matière de déontologie de la vie publique. Ses interventions et ses préconisations font référence.



JRME ROMM/FOTOLIA

Les ministères économiques et financiers. Les antennes régionales traitant les dossiers des repartis fiscaux se développent pour accélérer le traitement des dossiers avec de nouveaux sites installés à Lille, Nantes et dans le Val-d'Oise. Ou comment Bercy sait adapter au mieux ses équipes au gré des évolutions de ses activités.

Le service de santé des armées. La mise en place d'outils et de mesures, la rationalisation des contrôles entre ordonnateur et comptable, l'optimisation des circuits de vérification et de validation et une maîtrise générale des processus ont permis au service de santé des armées de devenir un très, très bon élève en matière de délais globaux de paiement, aujourd'hui très en deçà des seuils réglementaires.

Le Fonds de soutien aux emprunts à risque. Le service de pilotage du dispositif de sortie des emprunts à risque, service à compétence nationale, piloté depuis Bercy, organise efficacement

la sortie des emprunts toxiques pour les collectivités territoriales concernées. Un sujet explosif, traité sereinement avec la mise en œuvre de remboursements anticipés et la prise en charge d'une partie des échéances des dettes.

La Caisse nationale des allocations familiaales. La Cnaf a développé un simulateur en ligne très pertinent pour permettre aux usagers de vérifier leur éligibilité à la prime d'activité, issue du rapprochement du RSA activité et de la prime pour l'emploi, alors même que le cadre réglementaire a évolué au cours du projet.



FOTOLIA

Les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement. Retenu par le programme d'investissements d'avenir, la création d'une plateforme d'hébergement interministérielle proposant des services d'hébergement de baies et d'infrastructures à la demande (cloud) permet notamment la mise à disposition en interministériel d'une offre d'hébergement et d'une plateforme cloud utilisée par les deux ministères et l'IGN. Un programme intitulé Oshimae pour « offre de service d'hébergement interministériel agriculture écologie ».

Le CISIRH. Formations, congés, carrières : le centre interministériel de services informatiques relatifs aux ressources humaines (CISIRH) a élaboré un nouveau système d'information de gestion des ressources humaines baptisé « RenoIRH ». Opérationnel au

sein des ministères de la Culture et des Affaires sociales, il permet de gérer de manière très pertinente la carrière de quelque 55 000 agents. Il devrait s'étendre très prochainement à d'autres ministères et d'autres administrations.

Le ministère de l'Éducation nationale. Initié par le ministère de l'Éducation nationale et désormais ouvert à des cadres de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Justice, le cycle certifiant interministériel de « gestion publique et management de Sciences-Po », labellisé par l'École du management et des ressources humaines de la DGAFP, permet de valoriser les talents, de leur donner des clés de compréhension sur des réformes en cours et d'enrichir leurs compétences managériales. Une formation résolument interministérielle précurseur des programmes similaires appelés à se développer dans le cadre de la nouvelle gestion des ressources humaines du secteur public.

SERGE SAUTEREAU/FOTOLIA



Le « Système national d'enregistrement ». Déposer en ligne ses demandes de logement social, bénéficier d'une assistance, disposer de toutes les informations relatives au parc de logements sociaux et aux demandes en attente : c'est ce que permet le Système national d'enregistrement (SNE), porté par un groupement d'intérêt public regroupant le ministère du Logement, l'Union sociale pour l'habitat, la Fédération des entreprises publiques locales et les représentants des réservataires de logements locatifs sociaux.



LES IDÉES PRENNENT VIE DANS LES TERRITOIRES

**Comment réinventer
le service public local dans
un contexte de restrictions
budgétaires et de réformes
territoriales ?
Réponse avec les 12 projets
retenus pour concourir
aux Victoires 2016.**

Et si le renouveau de l'action publique venait des collectivités territoriales ?

Les 12 projets du monde des collectivités nominés pour concourir aux Victoires des acteurs publics prouvent que chacun des échelons des institutions locales sait faire preuve d'initiative, d'imagination et d'audace pour réformer, se réorganiser et rendre plus efficaces les services aux usagers dans un contexte budgétaire marqué par la baisse des dotations de l'État.

Les innovations technologiques accompagnent souvent ces initiatives : transports électriques à Marseille, « appli des applis » dans l'Orne, plate-forme collaborative dans les Vosges, outil de participation citoyenne dans l'Ain et « cloud scolaire » dans le Loiret pour déployer des usages numériques pédagogiques partagés.

Les rapprochements s'opèrent, comme cette société publique locale initiée par plusieurs départements pour doper les projets de haut débit, ce grand réseau électrique intelligent de l'ouest de la France et cette coopération inédite de revitalisation économique entre l'État et la région Hauts-de-France.

Suresnes ose une nouvelle gestion de ses agents basée sur leur performance, à « Centre-ville en mouvement » surprend en collaborant avec les grandes enseignes, l'Association des communautés de France facilite les réformes, les cadres territoriaux sont plus que jamais force de proposition. Ça bouge dans les territoires, où germent des idées nouvelles, et c'est tant mieux.

LES NOMINÉS

L'Entente des territoriaux.

Les 6 associations de cadres territoriaux réunies depuis l'année dernière au sein d'une « Entente » se sont imposées comme un acteur de premier plan dans le paysage institutionnel local, au point d'avoir été missionnées par le gouvernement sur la réforme territoriale. L'Entente interpelle aujourd'hui les prétendants à l'Élysée sur l'avenir de la fonction publique territoriale.



FOTOLIA

L'association Centre-ville en mouvement.

Centre-ville en mouvement a organisé au printemps un inédit « centre-ville dating ». Ou comment, en quelques minutes, élus locaux et enseignants ont échangé sur les opportunités commerciales des territoires urbains. Un succès, près d'une centaine de grandes enseignes ayant joué le jeu, initiant des installations et contribuant au renouveau des centres-villes.

Les régions Bretagne et Pays de la Loire.

Lauréats de l'appel à projets national « Smart grids », la Bretagne et les Pays de la Loire sont les territoires pilotes du développement à grande échelle des réseaux électriques intelligents. L'enjeu : créer, avec le projet « Smile », un grand réseau électrique intelligent pour l'Ouest de la France reposant sur les atouts des domaines du numérique, des énergies renouvelables et de la transition énergétique de ces territoires.

La communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

L'agglomération marseillaise est la première collectivité à disposer, depuis juin dernier, d'une ligne de bus sur laquelle circulent uniquement des véhicules 100 % électriques de taille standard. L'emblématique ligne 82 de Marseille est équipée de 6 bus entièrement électriques.

L'Assemblée des communautés de France.

L'accompagnement sur mesure de l'Assemblée des communautés de France (ADCF) auprès des intercommunalités a grandement facilité la mise en œuvre de la réforme intercommunale prévue dans la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), qui impose désormais un seuil de 15 000 habitants pour les « intercos ». Soutien juridique, rencontres sur le terrain, appui pragmatique : l'ADCF a contribué à des fusions en très grande majorité sereines.



RIGGSBY/FOTOLIA

Les départements de Saône-et-Loire et de Côte-d'Or.

En initiant une société publique locale (SPL) pour l'exploitation et la commercialisation du déploiement du très haut débit, les conseils départementaux de Saône-et-Loire et de Côte-d'Or ont permis à leurs territoires de développer une politique d'exploitation et de commercialisation du déploiement du très haut débit très efficace. Cette SPL s'est élargie à l'Yonne, le Jura, la Nièvre et le Doubs. Une première pour une initiative de cette envergure.

La ville de Suresnes.

En instaurant un régime indemnitaire au mérite, la commune de Suresnes (Hauts-de-Seine) récompense de manière inédite dans la territoriale l'investissement de ses agents. Une grille d'évaluation précise, négociée avec les organisations CGT, CFDT et FO de la ville, juge le travail de ses 1 300 personnels, de « très insuffisant » à « exceptionnel » selon leur efficacité. Une gestion sociale et managériale qui place la notion de performance au cœur de ses processus.



FOTOLIA

Le département du Loiret.

Le Loiret innove avec son cloud scolaire, qui déploie les usages numériques pédagogiques en direction des élèves, initié dans plusieurs collèges de son territoire. Avec son « Campus numérique », le département replace les professeurs au centre du processus, leur permettant d'ajouter cours et exercices en les partageant avec les élèves.

La région Hauts-de-France.

La coopération entre la région Hauts-de-France, sa chambre de commerce et l'État, initiée au début de l'été, est inédite. Elle prend la forme d'un comité d'appui opérationnel pour la revitalisation et la réindustrialisation de la nouvelle région. Un commissaire spécial a été instauré, coiffant les services économiques de l'État et de la région.

Le conseil départemental de l'Ain.

Avec l'application « Ain360 », le département est la première collectivité à développer un tel outil de participation citoyenne. Les citoyens peuvent interpeller leurs représentants sur toutes les politiques publiques qu'ils gèrent, favorisant une démocratie locale directe, transparente et réactive.

Le département de l'Orne.

C'est une « appli des applis ». Baptisée « L'Orne dans ma poche », elle diffuse tout à la fois les informations générales et les services de proximité, est interactive et évolutive et permet la dématérialisation du paiement de services (bibliothèques, piscines...). Un portail multiservices facilitant la vie des citoyens comme celle des nombreux touristes séjournant dans le territoire.



Le département des Vosges.

La plate-forme collaborative « cultureCnous » du conseil départemental des Vosges met en réseau l'ensemble des acteurs du territoire pour une meilleure information sur tous les dispositifs et initiatives et une meilleure utilisation des ressources. Un outil collaboratif pertinent pour les associations, gestionnaires de structures, acteurs publics, artistes, théâtres, bibliothèques... et bien sûr pour les usagers.



L'IMAGINATION AU BÉNÉFICE DES PATIENTS

**Hôpitaux et acteurs de la
santé publique inventent,
innovent et réinventent
leurs organisations.
La preuve par 12.**

L'excellence de la santé publique française perdure, portée par des établissements et par des acteurs sans cesse désireux de réinventer le service aux usagers. Le choix de ces 12 projets retenus pour concourir aux Victoires des acteurs publics n'a pas été aisé tant les initiatives sont nombreuses dans des territoires où la capacité d'innovation ne paraît entravée ni par le rythme de plus en plus rapide des réformes et autres réorganisations institutionnelle ni par les budgets de plus en plus serrés. Ici, le numérique joue un rôle décisif, peut-être encore davantage que dans les administrations d'État et pour les collectivités : chambre connectée à Falaise, carnet de santé intelligent à Montpellier, maintien à domicile en Aquitaine ou prise en charge dans l'océan Indien. Le Centre national de gestion des cadres hospitaliers et le

ministère de la Santé paraissent bien conscients que la formation est un atout clé pour la mise en œuvre du changement. Les établissements et les acteurs institutionnels s'inscrivent résolument dans leurs territoires, comme à Strasbourg où les relations avec les voisins suisse et allemand se transforment en partenariat concret. Et ils s'attachent à accompagner le patient dans toutes les dimensions de son quotidien, dépassant les organisations verticales. Bravo au centre hospitalier de Besançon pour sa prise en charge des patients au-delà des seuls enjeux médicaux ; bravo encore au CHU de Toulouse, qui mutualise les compétences au service de ceux qui souffrent d'un handicap invisible ; bravo enfin à chacune de ces 12 belles initiatives.

LES NOMINÉS



Le CHU de Montpellier.

Grâce à Avitam, un carnet de santé intelligent, le patient peut s'impliquer dans son traitement via Internet. En participant à la création d'une plate-forme numérique collaborative consacrée au suivi des personnes en situation de surpoids ou d'obésité et à leur médecin traitant, le CHU de Montpellier innove dans une dimension nouvelle de l'e-santé.



Le ministère de la Santé et l'université de Paris Ouest-Nanterre La Défense.

L'université et le ministère ont lancé en partenariat une formation sur les coopérations interhospitalières, adaptant le cursus aux besoins de formation des agents. Du sur-mesure inédit pour une université, permettant de rendre immédiatement opérationnels les agents concernés.

L'ARS d'Aquitaine. Retenu dans le cadre du programme Territoire de soins numérique, le dispositif « Santé Landes » fournit aujourd'hui à plus de 500 patients la coordination qui manquait à un maintien à domicile en toute sécurité. Pour orchestrer les interventions, des soins au ménage, de l'auxiliaire de vie, « Santé Landes » sollicite

tous les professionnels de la longue chaîne du sanitaire, du médico-social et du social.



Le CHRU de Besançon. Les oncologues du centre hospitalier de Besançon ont développé un remarquable processus d'évaluation de la qualité de vie des patients touchés par un cancer. Des évaluations permettent une prise en charge rapide dans toutes les dimensions, médicale comme psychologique, sociale, intime, financière...

L'Association des directeurs d'hôpital. Dans une période financièrement difficile et jalonnée de réformes institutionnelles, l'Association des directeurs d'hôpital s'est imposée comme un interlocuteur incontournable et indispensable pour dialoguer avec les pouvoirs publics, faisant le lien entre décideurs, usagers et professionnels de la santé publique.

Le CHU de Poitiers. Le centre hospitalier de Poitiers multiplie les initiatives pour favoriser les carrières de ses femmes médecins : conférence, création d'un club, rencontres et échanges pour soutenir, orienter et partager un réseau avec les femmes médecins souhaitant développer leur parcours professionnel.

Le Centre national de gestion des cadres hospitaliers et l'opérateur Renater.

En juin 2016, plus de 8 500 étudiants en troisième cycle d'études médicales ont composé simultanément, sur tablettes, des épreuves communes dans 34 centres labellisés et connectés. Une première en matière d'organisation des concours en France, doublée d'une innovation pédagogique permettant de mieux évaluer les capacités de l'étudiant.

L'hôpital de Falaise

(Calvados). L'hôpital de Falaise, dans le Calvados, a développé une chambre totalement connectée dans laquelle une tablette tactile et des capteurs infrarouges permettent de contrôler l'appel soignant mais aussi la lumière, les volets ou la télévision. Ce projet se déploie au centre hospitalier de Caen avant d'autres établissements.



Les Hôpitaux universitaires de Strasbourg. Les hôpitaux ont organisé cette année, avec l'aide de l'Euro-Institut, un atelier franco-germano-suisse pour les représentants hospitaliers. L'objectif : développer un réseau des hôpitaux français, allemands et suisses du Rhin supérieur. L'occasion de créer un espace de rencontre et de concertation et de lever des freins culturels et administratifs.



Le CHU de Toulouse.

Le nouvel Institut des handicaps neurologiques, psychiatriques et sensoriels (HNPS) créé par le CHU de Toulouse fédère et mutualise les compétences des cliniciens, chercheurs et enseignants dans 13 disciplines au service de la qualité de vie des enfants et adultes souffrant d'un handicap invisible. Une coopération transdisciplinaire efficace.

Le CHU de Clermont-Ferrand.

Alors qu'une régularisation du permis de conduire est obligatoire lorsqu'une affection grave, un handicap ou une maladie neurologique risque d'altérer les capacités du conducteur, le CHU clermontois a ouvert une unité d'évaluation et a mis en place une offre de réentraînement. Un bilan précieux avant la décision préfectorale de régularisation du permis de conduire.

L'ARS océan Indien. Avec le pilote OIIS (Océan Indien innovation santé), l'agence régionale de santé de l'océan Indien construit avec les acteurs locaux intervenant dans le champ médical un programme de prise en charge des maladies telles que les insuffisances cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète, etc. Le programme vise notamment à développer les solutions de partage des données et les portails professionnels ou grand public.